

BILAN

FLAVESCENCE

SECTEUR DE CASTILLON

SECTEUR DE PUJOLS

Bulletin d'information du



PAROLE DE PRO

«Je me suis rapproché du GDON pour prendre bien connaissance de la maladie et surtout de l'insecte. J'ai appris à observer, à comprendre et ça m'a permis de m'en sortir. En 2015, j'ai arraché 700 pieds et aujourd'hui, 6 ans après, j'ai eu 1 pied. Il ne faut pas relâcher la pression, il faut essayer de travailler ensemble, avec ses voisins. Un pied atteint peut être le départ et ce n'est pas une honte d'avoir de la flavescence dorée, il faut aller de l'avant et ne pas hésiter à contacter le GDON pour être accompagné.»

Nicolas ROUX

Viticulteur à Mournens

Extrait du film fait pour les Journées Techniques Vigne et vin bio 2021.

RETOUR SUR L'ANNEE 2021 POUR LES COMMUNES DE VOS SECTEURS

1 001 hectares prospectés

18 % du vignoble visité

357 pieds de bois noir sur 126 parcelles

793 pieds de flavescence dorée sur
144 parcelles

Gros foyer à Bossugan et Pujols.

31 % des traitements
insecticides économisés grâce
au GDON des Bordeaux

CAMPAGNE
VITICOLE 2021
P.2-3

FOCUS
DE L'ANNEE
P.3

BILAN PAR
COMMUNE
P.4

crédit photo : ©Clémentine Manon
crédit graphique : ©Clémentine Manon



BORDEAUX
BORDEAUX SUPERIEUR
planete-bordeaux.fr



FRONSAC
FRONSAC-CANON-FRONSAC
le jardin secret des bordeaux

slu&bet Bordeaux
Les Bordeaux méditerranéens et atlantiques

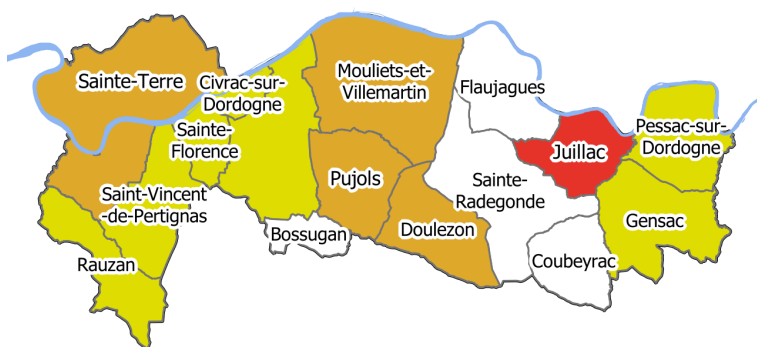
CÔTES DE BORDEAUX

CAMPAGNE VITICOLE 2021

DIMINUER LES TRAITEMENTS INSECTICIDES

77 % du vignoble des communes de vos secteurs a été suivi par comptage ou piégeage des cicadelles de la flavescence dorée. Leur population était un peu inférieure à la moyenne observée sur le GDON des Bordeaux (cf. dernière page) et en augmentation depuis plusieurs années.

Sur l'ensemble des communes, le traitement aduicide d'été a pu être évité sur 3 049 hectares soit 31% d'économie. Avec un coût de traitement estimé à 40 € par hectare (produit + passage), **l'économie est de 121 972 €** sur les communes de vos secteurs.



Aménagement des traitements

- Diminution sur toute la commune
- Diminution sur une partie de la commune
- Pas de diminution
- Commune non concernée

ECONOMIE DE TRAITEMENT PAR COMMUNE

En jaune et orange apparaissent les communes où une économie de traitement a été rendue possible grâce au travail du GDON des Bordeaux, contrairement aux communes en rouge.

Depuis 2018, le déclenchement du traitement aduicide se fait à l'échelle des **sections cadastrales** et non à l'échelle des communes entières.

CONTENIR LA PROPAGATION DE LA FLAVESCENCE DOREE

Une recherche des pieds contaminés a été réalisée sur de nouvelles zones : **Flaujacques** et **Bossugan** ont été prospectées en totalité, **Juillac** à 93% et **Pujols** à 90%. De la flavescence a été détectée sur ces 4 communes.

Une baisse du nombre de pieds a été observée à **Pessac-sur-Dordogne, Sainte-Terre, Saint-Pey-de-Castets et Saint-Vincent-de-Pertignas**.

Sur les autres communes contaminées, l'infection est en hausse.

Les alentours des vignes mères ont été prospectées. De la flavescence a été détectée à **Sainte-Terre, Saint-Jean-de-Blaignac, Saint-Vincent-de-Pertignas, Sainte-Florence, Civrac-sur-Dordogne, Saint-Pey-de-Castets et Pessac-sur-Dordogne**.

Depuis 2011, les équipes de prospection ont couvert 83 % des vignes de vos secteurs.

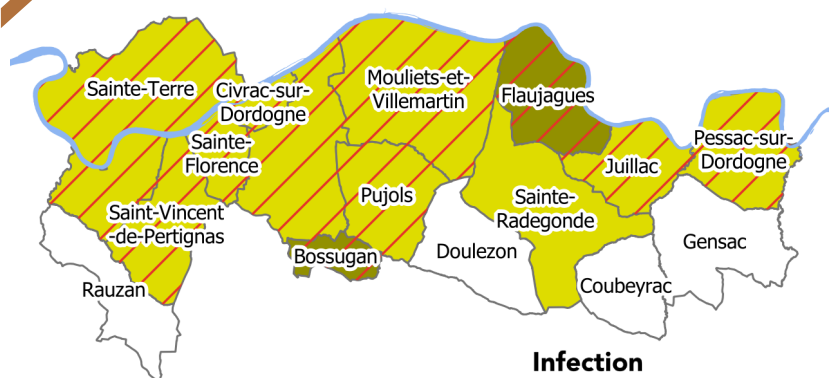
PROSPECTION ET CONTAMINATION

Les parcelles contaminées en 2020 ont été prospectées en 2021. De la flavescence dorée a été trouvée de nouveau sauf à **Sainte-Radegonde**.

Les autres parcelles de ces communes ne sont pas visitées chaque année.

Sur la carte, en vert foncé, apparaissent les communes prospectées en totalité en 2021.

Des hachures rouges mentionnent la présence de flavescence dorée en 2021.



Infection

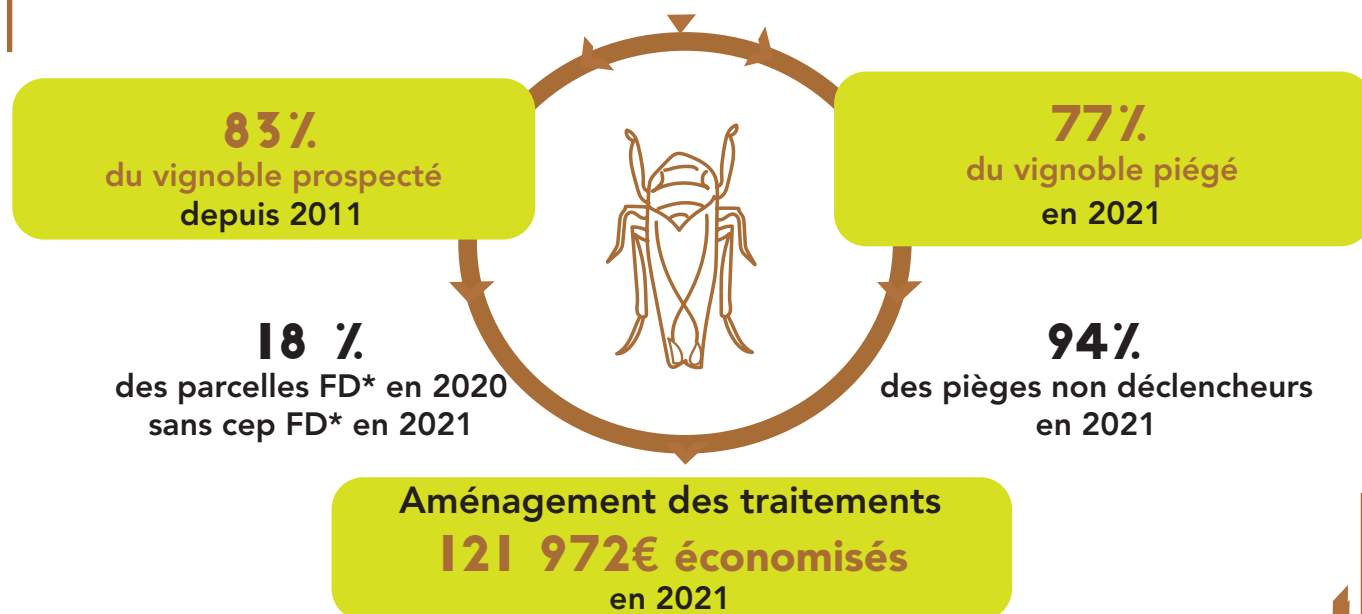
FD* en 2021

Prospection 2021

- Non prospecté
- Prospection partielle
- Prospection totale

* FD = Flavescence dorée

RESULTATS DE LA LUTTE COLLECTIVE SUR VOS SECTEURS



SYMPTOMES

Ils sont visibles en août et septembre. **Un pied peut paraître sain en août puis exprimer les symptômes seulement en septembre.**

Chaque symptôme est variable : grappes séchées (quelques grains, 1 grappe ou 2 grappes séchées), bois mal aoûté (non aoûté, aoûté en partie, aoûté mais tardivement), décoloration des feuilles (quelques feuilles sur 1 rameau, plusieurs rameaux ou toutes les feuilles du pied).

Les pieds peuvent exprimer 1 seul symptôme sur les 3.

ARRACHAGE DES PIEDS

Suite aux résultats d'analyses des pieds contaminés, leur arrachage va être demandé **avant le 1er avril 2022.**

Ces pieds ne doivent pas seulement être coupés mais sont à arracher totalement, en évitant toute repousse car la bactérie de la flavescence dorée est présente dans tout le pied. Il est essentiel d'éliminer les pieds malades avant l'apparition de la cicadelle en avril.

Le contrôle des arrachages aura lieu dès le mois d'avril 2022.

PROXI-DETECTION

Pour créer un système embarqué de détection des symptômes sur les machines à vendanger, le GDON participe à un projet régional.

Nous accompagnons des chercheurs sur le terrain pour photographier des ceps avec des symptômes de jaunisses ou avec des symptômes confondants. Notre expertise technique permet ensuite d'annoter précisément chaque expression de symptômes sur toutes les photos.

Ce travail préalable pourrait permettre de créer un algorithme pour **une reconnaissance automatisée des symptômes.**

La faisabilité sera connue début 2023.

LUTTE PARTICIPATIVE

Sur 2 territoires contaminés malgré des prospections et le suivi des cicadelles, le GDON entame un projet de concertation.

Face à des vignes réservoirs de flavescence dorée (vignes abandonnées mais aussi des repousses de vigne ou des vignes de jardin), **l'idée est de réunir tous les acteurs concernés : viticulteurs, riverains, collectivités et associations.**

Le défi est d'**imaginer ensemble des solutions innovantes** et de les tester pour garantir une lutte suffisamment efficace et durable.

WWW.GDON-BORDEAUX.FR

Sur le site internet, cliquez sur «**VOTRE COMMUNE**» et consultez les cartes des parcelles contaminées en 2021 («Campagne 2021») ainsi que de 2017 à 2020 («Archives»).

* FD = Flavescence dorée

BILAN PAR COMMUNE - 2021

Si la case est vide, il n'y a pas eu de suivi en 2021.
Les chiffres **en gras** sont au-dessus de la moyenne du GDON des Bordeaux.

*Le calcul est basé sur un coût de traitement de 40 € par hectare (produit + passage).
Données mises à jour le 20 décembre 2021

Communes	Nb de pièges	Nb de pièges déclencheurs	Nb moyen de cicadelles par piège	Economie de traitement * grâce au GDON	Taux de prospection 2021	Bois noir	Flavescence dorée		Taux de prospection cumulée 2011 à 2019
						Nb de pieds	Nb de pieds	Nb de parcelles	
TOTAL SUR L'ENSEMBLE DU GDON	2 320	169	1,5 (moyenne)	1 788 621 €	11 %	2 629	30 084	2 231	94%
BOSSUGAN					100 %	74	72	9	100 %
CIVRAC SUR DORDOGNE	2	0	1	1 882 €	76 %	0	217	31	100 %
COUBEYRAC									
DOULEZON	15	2	2,9	7 114 €					100 %
FLAUJAGUES					100 %	16	7	5	100 %
GENSAC	15	0	0,2	17 525 €					100 %
JUILLAC	10	1	0,8		93 %	57	28	10	100 %
MOULIETS ET VILLEMARTIN	19	3	1,8	12 587 €	1 %	0	16	7	100 %
PESSAC SUR DORDOGNE	11	0	0	12 349 €	0,2 %	0	2	2	100 %
PUJOLS	13	1	6,1	10 149 €	90 %	141	205	45	100 %
RAUZAN	9	0	0,7	10 527 €					100 %
SAINTE FLORENCE	5	0	0	5 497 €	10 %	56	124	12	100 %
SAINTE RADEGONDE					0,7 %	0	0	0	2 %
SAINTE TERRE	14	1	0,6	11 419 €	0,4 %	0	2	2	100 %
SAINT JEAN DE BLAIGNAC	8	1	0,9	2 526 €	2 %	0	52	4	100 %
SAINT PEY DE CASTETS	13	0	0,7	15 323 €	5 %	0	66	15	100 %
SAINT VINCENT DE PERTIGNAS	13	0	0	15 073 €	1 %	13	2	2	100 %
TOTAL SUR VOS SECTEURS	147	9	1,4 (moyenne)	121 972 €	18 %	357	793	144	83 %